



Ordonnance de télécom CRTC 2009-417

Ottawa, le 10 juillet 2009

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	345	le 21 mai 2009
	345A (Aliant Telecom)	le 26 mai 2009
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	348	le 26 mai 2009
	(Aliant Telecom)	
Iristel Inc.	5	le 22 mai 2009
	5A	le 28 mai 2009
Norouestel Inc.	858	le 22 mai 2009
Saskatchewan Telecommunications	213	le 5 juin 2009
	213A	le 12 juin 2009

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>